

# BP REA

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉES

## Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

parcours présentiel



Agriculture  
Elevage



Formation continue  
en présentiel



924 à 980h en centre  
(septembre à juin)  
8 à 11 semaines de stage



Le BP REA prépare aux fonctions de responsable d'une entreprise agricole. Il permet de développer ses compétences en management, stratégie, pilotage d'entreprise, organisation du travail, techniques de production et commercialisation.

La formation permet de mûrir la réflexion sur le projet d'installation. Elle délivre la Capacité Professionnelle Agricole.

### Objectifs

#### Être capable :

- ▶ De se situer en tant que professionnel (UC1)
- ▶ De piloter le système de production (UC2)
- ▶ De conduire le processus de production dans l'agroécosystème (UC3)
- ▶ D'assurer la gestion de l'entreprise (UC4)
- ▶ De valoriser les produits ou services de l'entreprise (UC5)

### Organisation

La formation comporte 5 UC et 2 UCARE à valider pour obtenir le diplôme.

Elle se déroule entre des périodes au CFPPA de Sées et des périodes sur le terrain (visites d'exploitation, conférences...).

Les techniques de production sont abordées en structures professionnelles : 34 jours de « faire pour apprendre ».

8 à 11 semaines de stages en entreprise sont à réaliser. Le choix des entreprises se fait en fonction de la ou des production(s) choisie(s).

## LES +

- + **une formation professionnelle reconnue** par les professionnels du territoire
- + **le seul BP REA** proposé sur le département de l'Orne
- + **un accompagnement individualisé** sur le projet d'installation
- + **une équipe de formateurs** avec une expérience de terrain



## Programme\*

### UC1 (70h) Se situer en tant que professionnel

Introduction au monde du vivant, connaître et comprendre le contexte de l'activité agricole

### UC2 (98h) Piloter le système de production

Élaborer une stratégie d'entreprise, sécuriser la vie personnelle et professionnelle des acteurs de l'entreprise

### UC3 (329h) Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Agronomie, agroécologie, conduite de production

### UC4 (273h) Assurer la gestion de l'entreprise

Bases de la comptabilité, diagnostic de l'entreprise, droit, fiscalité

### UC5 (70h) Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialisation des produits, négociation

Possibilité de ne suivre que les blocs de compétences : UC4 et UCARES

## Les UCARES

Consulter les autres UCARES possibles parmi l'offre régionale ou nationale

### ► en présentiel

La **traction animale** pour la réalisation de travaux agricoles

### ► en FOAD

Réaliser les opérations de production de l'**atelier équin**

Réaliser les opérations de production de l'atelier **poules pondeuses**

Réaliser les opérations de production de l'atelier **volailles de chair**

Mettre en œuvre une prestation de **débouage d'un équidé**

Mettre en œuvre une prestation de **pension équine** dans l'entreprise

\* Conforme au RNCP n° 38093 en date du 13/10/2023

## Chiffres clés\*

Réussite à l'examen  
Taux de présentation à l'examen : 69%



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois  
Dans le métier visé : NC



## Débouchés

### Insertion professionnelle

- Création d'entreprise agricole
- Salariat en tant que responsable d'exploitation

Après le BP REA, l'installation est très rapide : la majorité des diplômés créent ou reprennent une entreprise dans les deux ans suivant la formation.

## Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA-CFFPA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

## Évaluation

Le BP REA est un **diplôme de niveau 4** délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

6 situations professionnelles support d'évaluation sous forme d'entretiens d'explicitation : **valoriser** les produits, **rentabiliser** et **piloter** l'entreprise, **produire** des biens agricoles (à partir du projet d'installation), UCARE 1, UCARE 2.

Des dispenses de validation des Blocs de Compétences ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

## Financement

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de France Travail
- Contrat de professionnalisation

Rémunération possible selon le statut.  
Tarifs de formation selon le parcours.  
(nous contacter pour un devis)

## Admissions

### Pour entrer en formation :

- Avoir au moins 18 ans

Les sélections des candidats se déroulent sur **dossier de candidature et entretien de motivation** avec l'équipe pédagogique.

### Dates de sélection

De mars à septembre 2025

### Dates de formation

De septembre 2025 à juillet 2026

**Responsable de formation**  
Hélène HUGUET  
**Secrétariat pédagogique**  
Natacha LABAUNE

02 33 28 71 59  
cfppa.sees@educagri.fr  
[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)